

Note d'information



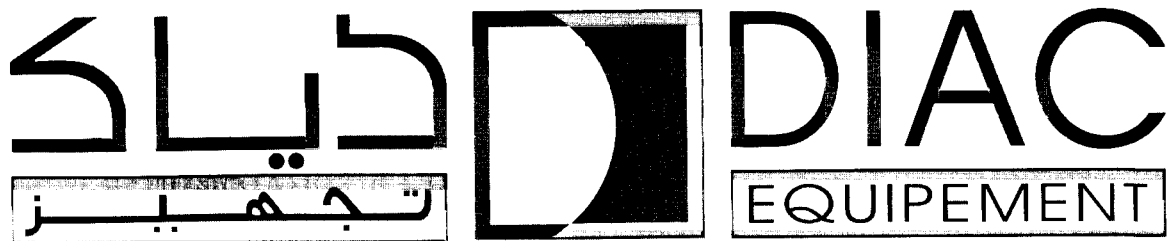
**AUGMENTATION
DE CAPITAL
PAR SOUSCRIPTION
EN NUMÉRAIRE D
31 363 ACTION
AU PRI
DE 100 D
PAR ACTION**

Période de souscription du 19 avril au 03 mai 1999

Réservée aux actionnaires actuels et détenteurs de droits de souscriptions DIAC-Equipement

ATTIJARI
finances Corp
Conseiller et coordinateur global

Visa du conseil déontologique des Valeurs Mobilières : Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabia II 1414 (21 Septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été soumis à l'appréciation du CDVM qui l'a visé sous la référence n° 21/99, le 01/04/1999.



Note d'Information

**Augmentation de capital par souscription en numéraire de 31 363
actions au prix de 100 Dh l'action**

Réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de souscriptions
Diac - Equipement

Période de souscription du 19 Avril au 03 Mai 1999

ATTIJARI
finances Corp

Conseiller et coordinateur global

Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières : Conformément aux dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 4 rabia II 1414 (21 septembre 1993) relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, l'original de la présente note d'information a été soumis à l'appréciation du CDVM qui l'a visé sous la référence n°21/99, le 01/04/1999.

SOMMAIRE

PRINCIPALES ABREVIATIONS.....	5
<u>PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION & DU CONTROLE DES COMPTES</u>.....	11
<u>PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION</u>.....	15
I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	17
1. CADRE DE L'OPERATION	17
2. OBJECTIFS DE L'OPERATION	17
II. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES.....	18
1. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES ADMIS	18
2. LES TITRES OBJETS DE LA PRÉSENTE OPÉRATION	18
3. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	19
4. STRUCTURE DU CAPITAL AVANT ET APRÈS L'OPÉRATION.....	19
5. DÉCLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUIL.....	20
III. MODALITES DE SOUSCRIPTION	21
IV. FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES OU ACTIONS.....	22
1. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES MAROCAINES PASSIBLES DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	22
2. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RÉSIDENTES AU MAROC	22
3. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES ET MORALES NON RÉSIDENTES AU MAROC.....	22
<u>PARTIE III : PRESENTATION DE DIAC - EQUIPEMENT</u>	23
I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX	25
1. SIGNALÉTIQUE ENTREPRISE	25
2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....	26
3. EVOLUTION RÉCENTE DU CAPITAL SOCIAL.....	26
4. ACTIONNARIAT	26
II. ADMINISTRATION ET CONTROLE	27
1. CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	27
2. DIRIGEANTS DE LA SOCIÉTÉ.....	27
2.1 <i>Equipe dirigeante</i>	27
2.2 <i>Organigramme fonctionnel</i>	28
III. ACTIVITE DE DIAC - EQUIPEMENT	30
1. HISTORIQUE.....	30
2. APERÇU DU SECTEUR DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION	30
3. PRODUITS COMMERCIALISÉS ET STRUCTURE COMMERCIALE	33
3.1 <i>Produits commercialisés</i>	33
3.2 <i>Structure commerciale</i>	34
4. CARACTÉRISTIQUES BOURSIÈRES	35
4.1 <i>Evolution ajustée du cours de Diac - Equipement depuis le 1er janvier 1998</i>	35
4.2 <i>Fondamentaux boursiers de Diac - Equipement</i>	36
<u>PARTIE IV : PRODUCTION, RENTABILITE ET STRUCTURE BILANTIELLE</u>.....	39
I. PRODUCTION	41
II. RENTABILITE	42
III. STRUCTURE BILANTIELLE.....	44
IV . COMPTES D'EXPLOITATION.....	45

<u>PARTIE V : FACTEURS DE RISQUES – FAITS EXCEPTIONNELS OU LITIGES</u>	47
I. FACTEURS DE RISQUES	49
1. CONCURRENCE.....	49
2. RISQUES DE TAUX.....	49
3. RISQUE INFORMATIQUE.....	49
4. COUVERTURE DES RISQUES.....	49
II. COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE	50
III. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	50
<u>PARTIE VI : ETATS ET METHODES COMPTABLES</u>	51
I. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES	53
1. PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	53
2. PROVISIONS.....	53
3. INTÉRÊTS DE RETARD SUR EFFETS IMPAYÉS.....	53
II. COMPTES SOCIAUX DE DIAC - EQUIPEMENT	54
1. BILAN.....	54
2. COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES.....	56
3. ETAT DES SOLDES DE GESTION.....	57
4. TABLEAUX DE FINANCEMENT.....	58
5. TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION AU 31/12/1997.....	59
6. TABLEAU D’AFFECTATION DU RÉSULTAT.....	59
7. SÛRETÉS RÉELLES REÇUES OU DONNÉES.....	59
8. ENGAGEMENTS DONNÉS OU REÇUS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT BAIL.....	60
9. BIENS EN CRÉDIT BAIL.....	60
10. DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS.....	60
11. TABLEAU DES CRÉANCES ET DETTES DU BILAN AU 31/12/1997.....	61
12. TABLEAU DES PROVISIONS AU 31/12/1997.....	61
13. PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D’IMMOBILISATIONS 1997.....	62
14. DÉTAIL DU COMPTE CLIENT ET COMPTES RATTACHÉS AU 31/12/1997.....	62

PRINCIPALES ABREVIATIONS

AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
ANA	: Actif net par action
BPA	: Bénéfice par action
BVC	: Bourse des Valeurs de Casablanca
BFR	: Besoin en fonds de roulement
CA	: Chiffre d'affaires
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
DECS	: Diplôme d'Etudes Comptables Supérieures
Dh	: Dirhams
DPA	: Dividende par action
DS	: Droit de souscription
DY	: Rendement du dividende ou dividende brut / cours
FININVEST	: Holding financier et de gestion
GOLDFIN	: Holding financier
HT	: Hors taxes
INSAE	: Institut National des Statistiques Appliqués à l'Economie
IS	: Impôt sur les sociétés
ITAA	: Information Technology Association of America (Organisme indépendant ayant mis en place un programme de certification du bug 2000)
Kdh	: Milliers de dirhams
MCMA	: Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurance
Mdh	: Millions de dirhams
P/B	: Price to Book (cours / actif net par action)
P/E	: Price Earning Ratio (cours / Bénéfice par action)
P/CF	: Price to cash flow (cours / (résultat net + dotations aux amortissements))
TCAM	: Taux de Croissance Annuel Moyen
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
TEG	: Taux Effectif Global
+	: Plus
-	: Moins
<	: Inférieur
>	: Supérieur
%	: Pourcentage

Préambule

La présente Note d'Information a été établie par Attijari Finances Corp, conseiller et coordinateur global de l'opération d'augmentation de capital de Diac - Equipement.

Cette Note d'Information a été établie conformément aux dispositions du dahir portant loi n°1-93-212 du 21.09.1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne et de la circulaire 02/95 du CDVM du 20 mars 1995 relative à la Note d'Information exigée des personnes morales faisant appel public à l'épargne.

Cette Note d'Information ne constitue en aucun cas une sollicitation de souscription à l'opération.

Les personnes en la possession desquelles la présente Note d'Information viendrait à se trouver, sont invitées par Attijari Finances Corp. à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Enfin, les informations contenues dans le présent document proviennent essentiellement :

- des liasses fiscales de 1995 à 1997 ;
- de l'arrêté provisoire des comptes au 31/12/1998 ;
- des rapports d'activité des exercices 1995 à 1997 ;
- des rapports des commissaires aux comptes pour la même période ;
- des commentaires et analyses recueillies auprès de la Direction Générale de Diac - Equipement par Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp.
Mars 1999

Avertissement

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes à Diac - Equipement. Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes de Diac - Equipement.

Restriction

La présente émission est ouverte uniquement aux actionnaires actuels et aux détenteurs de droits de Diac – Equipement. L'organisme de placement n'offrira à la vente les titres, objets de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tous pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières, ni Diac Equipement, ni Attijari Finances Corp. n'encourent de responsabilité du fait du non respect par un des membres du syndicat de ces lois et règlements.

**PARTIE I : RESPONSABLES DE LA NOTE D'INFORMATION
& DU CONTROLE DES COMPTES**

La société

A notre connaissance, les données de la présente Note d'Information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Diac - Equipement ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts.

Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Diac - Equipement
Abdelkrim BENCHERKI
Président Directeur Général

Les Commissaires aux comptes

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables données dans la présente Note d'Information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les comptes sociaux clos le 31.12.1995, le 31.12.1996 et le 31.12.1997 ont fait l'objet de vérifications par nos soins et la sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

Mohamed Youssef SEBTI
Abdelali BAGHDADI
Experts comptables

Le conseiller juridique,

Nous soussigné Youssef SEBTI, après avoir examiné :

- le rapport spécial du Conseil d'administration à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 24 novembre 1998, relatif à l'augmentation de capital de 15 681 600 Dh à 18 817 900 Dh,
- les résolutions adoptées par ladite assemblée,

Attestons que la dite augmentation de capital a été décidée conformément aux dispositions statutaires et aux procédures et règles de la législation marocaine telles que prévues par le Dahir du 11 Août 1922.

Mohamed Youssef SEBTI
Experts comptables

Le Conseiller et Coordinateur global

La présente Note d'Information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Attijari Finances Corp.
Rachid TLEMCANI
Administrateur Directeur Général

Responsables de l'information :

M. Abdellatif ZAKI
M. Youssef ROUISSI

Diac- Equipement Tel : 02.30.36.81
Attijari Finances Corp. Tel : 02.47.64.35 / 36

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

1. Cadre de l'opération

L'augmentation de capital par souscription en numéraire a été décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire, tenue le 24 novembre 1998.

Cette opération se traduira par l'émission de 31 363 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 Dh, portant ainsi le nombre d'actions totales de Diac - Equipement à 188.179.

Toutes les actions, objet de la présente opération, seront dénommées Diac - Equipement 2^{ème} ligne (DIE 2^{ème} L).

Au terme de la présente opération, le capital de Diac - Equipement sera augmenté de 3 136 300 Dh et évoluera de 15 681 600 à 18 817 900 Dh.

2. Objectifs de l'opération

La présente opération permettra notamment d'atteindre les objectifs suivants :

- doter Diac - Equipement de moyens supplémentaires pour poursuivre la croissance soutenue de sa production et encours ; la production de l'année 1999 est estimée à 200 Millions de Dirhams ;
- renforcer l'assise financière

La présente émission s'inscrit plus globalement dans le cadre d'une stratégie d'appel au marché financier visant à optimiser le coût des ressources tout en préservant des niveaux satisfaisants de rentabilité financière pour les actionnaires de Diac - Equipement.

II. CARACTERISTIQUES DES ACTIONS OFFERTES

1. Renseignements relatifs aux titres admis

La cotation de Diac - Equipement à la Bourse des Valeurs de Casablanca date de 1984. Tous les titres portent le même droit de vote et sont dans leur totalité, nominatifs ou au porteur. Le secteur auquel ce titre est rattaché est celui du crédit à la consommation selon la nomenclature de la Bourse des Valeurs de Casablanca.

2. Les titres objets de la présente opération

Forme des actions

Les actions, objet de la présente opération sont au porteur, entièrement libérées, libres de tout engagement et ont une valeur nominale de 100 Dh. Ces actions sont dématérialisées.

Droits attachés

Chaque action confère à son détenteur un droit de vote aux Assemblées Générales et une part des résultats et de l'actif net de la société. Tous les titres portent le même droit de vote. Il n'existe pas d'action à droit de vote double ou multiple.

Jouissance

Les actions Diac - Equipement objet de la présente émission portent jouissance à partir du 1^{er} janvier 1999 et confèrent à leurs détenteurs l'ensemble des droits et obligations qui leur sont attachés.

Nombre d'actions offertes

Le nombre total d'actions offertes dans le cadre de la présente augmentation de capital par souscription en numéraire est de 31 363 actions.

Prix d'émission et montant global de l'émission

Le prix d'émission relatif aux titres Diac - Equipement est de 100 Dh correspondant au nominal. Le montant global de l'émission est de **3 136 300 Dh**.

Négociabilité

Les actions objets de la présente Note d'Information sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Droit de souscription théorique et modalités d'exercice

Les droits de souscription relatifs à la présente opération sont librement négociables à la Bourse des Valeurs de Casablanca du 19 Avril au 03 Mai 1999. Le droit de souscription, tant à titre irréductible que réductible, devra être exercé pendant ce délai sous peine de déchéance.

Ces droits seront matérialisés par le coupon n° 25. Des « bons de droit » seront délivrés sur leur demande aux propriétaires d'actions Diac - Equipement désireux de négocier tout ou partie de leurs droits.

Le prix théorique des dits droits (DS) est le suivant :

$$DS = (\text{Cours de l'action Diac - Equipement à la date de détachement du droit} - 100 \text{ Dh} - \text{DPA 1998}) / 5$$

Organisme chargé du service financier

La Banque Commerciale du Maroc est l'organisme désigné par la société en qualité de centralisateur chargé de la représenter auprès du dépositaire central, et d'exécuter pour son compte toutes opérations sur titres inhérentes aux actions émises.

Période de souscription

La période de souscription est ouverte du 19 Avril au 03 Mai 1999. Le droit de souscription est matérialisé par le coupon n° 25.

Inscription des titres à la cote et libellé

La date de la première cotation est fonction de la date de tenue de l'Assemblée de sincérité. Les titres issus de l'augmentation de capital seront cotés en 2^o ligne jusqu'à la date du détachement du coupon correspondant à l'exercice 1998.

Le titre sera libellé comme suit : DIE 2^o ligne.

3. Politique de distribution de dividendes

Les statuts de Diac - Equipement (Article 36) prévoient un prélèvement sur les bénéfices nets comme suit :

- 5% pour constituer le fonds de réserve légal prescrit par la loi. Ce versement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social. Il reprend son cours si cette somme vient à être entamée.
- La somme nécessaire pour servir aux actionnaires à titre de premier dividende non cumulatif un intérêt de 6% sur le montant libéré et non remboursé de leurs actions.
- Le solde est mis à la disposition de l'assemblée ordinaire qui détermine le pourcentage aux actionnaires et éventuellement les tantièmes alloués au Conseil d'administration ou à l'administrateur unique.

	1995	1996	1997	1998E
Résultat Net – Kdh	2.438,1	3.305,6	3.951,7	4.246,6
Dividendes versés Kdh*		1.512,0	1.814,4	1.995,8
Taux de distribution**		62,0%	54,9%	50,5%
Nombre d'actions	108.000	129.600	142.560	156.816
Nombre d'actions ajustées	156.816	156.816	156.816	156.816
Dividende par action – Dh		14,0	14,0	14,0
Dividende ajusté des opérations sur capital (1)		11,6	12,7	12,7

* dividendes statutaires et superdividendes

** Dividendes versés en exercice N / Résultat net de l'exercice N-1

(1) : Source : Attijari Intermédiation

4. Structure du capital avant et après l'opération

	Avant		Après	
	Nombre d'actions	% de contrôle	Nombre d'actions	% de contrôle
Diac Salaf	43.331	27,6%	51.997	27,6%
Goldfin	27.008	17,2%	32.410	17,2%
A. Bencherki	24.741	15,8%	29.689	15,8%
Fininvest	20.817	13,3%	24.980	13,3%
Al Amane	19.481	12,4%	23.377	12,4%
Mcma	12.088	7,8%	14.506	7,8%
Bourse	9.350	5,9%	11.220	5,9%
Total	156.816	100,0%	188.179	100,0%

Source : Diac - Equipement

Créée en 1995, FININVEST est un holding de financement et d'investissement dotée d'un capital de 26 millions de dirhams. L'actionnaire de référence de FININVEST est représenté par la famille BENCHERKI.

GOLDFIN est un holding de participation créé en 1996 et doté d'un capital de 5 millions de dirhams. L'actionnaire de référence de GOLDFIN est M. Omar EL KADIRI.

5. Déclaration de franchissement de seuil

« Toute personne physique ou morale, qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs, informe cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre, dans les mêmes délais, le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Les obligations d'information destinées au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières telles que prévues au précédent alinéa doivent être remplies selon les modalités fixées par ledit conseil et préciser notamment si l'acquéreur envisage :

- d'arrêter ses achats sur la valeur concernée ou les poursuivre ;
- d'acquérir ou non le contrôle de la société concernée
- de demander sa nomination en tant qu'administrateur de la société concernée.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précisées dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 ter)

« Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des Valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte les informations visées à l'alinéa précédent à la connaissance du public selon les modalités précises dans le règlement général visé à l'article 7 ci-dessus. »

(Dahir portant loi n°1/93/211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse des Valeurs tel que modifié par la loi n°34-96 du 9 janvier 1997, Chapitre IV - Article 68 quater)

Les modalités d'application des dispositions susmentionnées sont fixées par la circulaire du CDVM n°08/97 du 12 décembre 1997.

III. MODALITES DE SOUSCRIPTION

Bénéficiaires

L'émission s'adresse aux actionnaires actuels de Diac - Equipement et aux détenteurs de droits pour 31 363 actions.

Règles d'attribution

Les actionnaires ou les cessionnaires des droits auront :

- un droit de souscription irréductible à raison d'une action nouvelle pour 5 anciennes ;
- un droit de souscription réductible sur les actions qui ne seront pas absorbées par l'exercice du droit irréductible.

Les actions non souscrites à titre irréductible seront attribuées aux souscripteurs à titres réductible, proportionnellement au nombre de droits irréductibles dont ils disposaient et dans la limite de leurs demandes.

Le solde des actions nouvelles qui, éventuellement ne sera pas absorbé par l'exercice des droits tant irréductible que réductible, sera souscrit à la diligence du Conseil d'Administration dans les conditions qu'il jugera convenables. Le Conseil d'Administration peut également décider de limiter le montant de l'augmentation de capital aux sommes effectivement recueillies.

Seuls peuvent souscrire à la présente émission les porteurs d'actions Diac - Equipement à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Si les détenteurs d'actions Diac - Equipement souhaitent compléter le nombre d'actions qu'ils ont en possession, ils doivent avant la clôture de l'émission acheter le nombre d'actions ou de droits de souscription requis.

Lieu de souscription

La centralisation de l'opération est confiée à la Banque Commerciale du Maroc auprès de laquelle un compte spécial sera ouvert dans le cadre de cette augmentation de capital.

Identification des souscripteurs

Les porteurs de titres Diac - Equipement et du droit N° 25.

Modalités de versement des souscriptions

Les versements correspondants aux souscriptions à la présente augmentation de capital devront être faits soit par remise de chèques libellés au nom de Diac - Equipement, compte augmentation de capital ou par virements au compte spécial « Augmentation de capital Diac - Equipement » ouvert chez la Banque Commerciale du Maroc - Casablanca.

IV. FISCALITE DES VALEURS MOBILIERES A REVENUS VARIABLES OU ACTIONS

Le régime fiscal s'appliquant aux valeurs mobilières objet de la présente opération est celui de droit commun actuellement en vigueur au Maroc.

1. Actionnaires personnes morales marocaines passibles de l'impôt sur les sociétés

Les **produits de participation et assimilés** distribués par des sociétés relevant de l'impôt sur les sociétés bénéficient d'un abattement de 100% conformément à l'article 9 du Dahir 1-86-239 du 31.12.1986 portant loi n°24-86 instituant un impôt sur les sociétés.

Conformément à l'article 12 de la loi de finances N°8-96, promulguée par le dahir n° 1-96-77 du 29.06.1996 complétant l'article 8 de la loi de finances transitoire n°45-95, modifiant et complétant l'article 19 du dahir n°1-86-239 portant promulgation de la loi n°24-86 instituant un impôt sur les sociétés, les plus values de cession des titres de participation bénéficient :

- d'un abattement de 0% si la durée de détention des titres est inférieure ou égale à deux ans ;
- d'un abattement de 25% si cette durée est supérieure à 2 ans et inférieure ou égale à 4 ans ;
- d'un abattement de 50% si cette durée est supérieure à 4 ans et inférieure ou égale à 8 ans ;
- d'un abattement de 70% si cette durée est supérieure à 8 ans ;
- de l'exonération totale si la société s'engage par écrit à **réinvestir** le produit global des cessions effectuées au cours d'un même exercice, dans le délai maximum de trois années suivant la date de clôture dudit exercice, en biens d'équipement ou en immeubles réservés à la propre exploitation professionnelle de la société. Toutefois, lorsqu'il s'agit de terrains non bâtis acquis dans le cadre du réinvestissement précité, l'exonération prévue ci-dessus est subordonnée à l'affectation desdits terrains à la propre exploitation professionnelle de la société ou à l'édification de constructions destinées au même usage. En outre, la société intéressée doit s'engager par écrit à **conserver** lesdits biens et immeubles dans son actif pendant un délai de cinq ans qui court à compter de la date de leur acquisition.

Toutefois, par dérogation instituée par l'article 12 de la loi de finances 8-96 pour l'année budgétaire 1996-1997, sont soumis, sur option, à l'impôt sur les sociétés au taux réduit libératoire de 15%, les profits réalisés, en cours d'exploitation, par la société et résultant de cessions d'actions, parts ou titres de participation faisant partie des immobilisations financières de ladite société. Pour bénéficier des dispositions qui précèdent, la société doit, dans le mois qui suit celui de la cession :

- Produire une demande d'option pour l'application du taux libératoire visé ci-dessus. Toutefois cette option s'applique à l'ensemble des opérations de cessions d'actions, de parts ou de titres de participation réalisées par la société au cours de l'exercice comptable concerné ;
- verser le montant de l'impôt exigible au percepteur du lieu du siège social ou du principal établissement de la société sur bordereau établi par l'administration fiscale. La société doit également produire, suivant le modèle établi par l'administration fiscale, la déclaration de l'ensemble des profits résultant des cessions précitées et ce, dans le mois suivant la date de clôture de l'exercice concerné.

2. Actionnaires personnes physiques résidentes au Maroc

Les **dividendes des actions** offertes dans le cadre de la présente opération sont soumis à une retenue à la source de 10%, au titre de la taxe des produits des actions.

Cependant, cette disposition ne s'applique que lorsque la société distributrice de dividendes est cotée pendant au moins 6 mois au cours de l'exercice auquel se rapportent ces dividendes. Cette disposition n'est pas cumulable avec d'autres abattements.

Les **plus-values** de cession sur les titres cotés à la Bourse des Valeurs Casablanca sont exonérées d'impôts, conformément à l'article 15, quater de la loi de finances n°8-96 pour l'année budgétaire 1996/1997.

3. Actionnaires personnes physiques et morales non résidentes au Maroc.

Les **dividendes** d'action sont soumis à une retenue à la source de 10%. La taxe sur les **plus-values** de cession de titres de sociétés cotées ne s'applique pas.

PARTIE III : PRESENTATION DE DIAC - EQUIPEMENT

I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1. Signalétique entreprise

Dénomination sociale	Diac – Equipement
Siège social	32, Boulevard de la Résistance, Casablanca – Maroc
Forme juridique	Société Anonyme régie par le dahir du 11/08/1922. La société est également régie par le Dahir portant loi n° 1-93-147 du 7 Juillet 1993 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédits et leurs contrôle. Les statuts de la société seront mis en harmonie avec les dispositions de la loi n°17/95 sur les sociétés anonymes d'ici l'an 2000.
Date de constitution	6 Septembre 1978
Durée de vie	99 ans
N° de registre du commerce	37785
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (Article 3 des statuts)	« La société a pour objet (...) -les opérations d'escompte et de du croire et d'une manière générale, toutes les opérations de financement et de crédit de nature à permettre ou faciliter le paiement à terme de tous biens appareils, outillages, installations, matériels automobiles, aériens, ferroviaires, maritimes, industriels commerciaux et agricoles, et généralement tous biens meubles ; -l'achat desdits matériels, objets et biens meubles, leur revente soit au comptant, soit à terme, leur location ; -Toutes opérations de collecte de fonds du public en dépôts à terme de plus de deux ans, ainsi que tous dépôts reçus par la société en comptes courants ou autres pouvant donner lieu à la délivrance de bons de caisse ou de tous autres billets, portant intérêts ou non avec, à cet effet, l'ouverture de toutes succursales, agences, guichets et bureaux (...) ».
Capital social actuel	15.681.600 dirhams entièrement libéré, composé de 156.816 actions d'une valeur nominale de 100 Dh.
Documents juridiques	Les actionnaires peuvent consulter Statuts, Procès verbaux des Assemblées Générales et rapports des commissaires aux comptes au siège social de Diac - Equipement et à l'adresse ci-dessus indiquée.
Assemblées générales	Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. Y sont invités tous les actionnaires de Diac - Equipement sans aucune distinction
Déclaration de franchissement de seuil spécifique	Il n'y a aucune disposition statutaire spécifique en termes de déclaration de franchissement de seuil. Les actionnaires sont soumis aux obligations de déclarations prévues par les articles 68 ter et quater du Dahir portant loi n° 1-93-211 tel que modifié par la loi n° 34-96 du 9 janvier 1997.
Régime fiscal	Impôt sur les sociétés : 39,6% TVA : 7,0% (régime d'encaissement)

2. Présentation générale

Créée en 1978, Diac - Equipement est implantée à Casablanca, et a pour objet d'effectuer toutes prestations de financement de véhicules et biens d'équipement.

Diac - Equipement appartient au Groupe Diac qui compte deux autres sociétés de financement : Diac Salaf et Diac Leasing.

- Créée en 1948, la société **Diac Salaf** a pour objet le financement par crédit à la consommation de tous biens mobiliers et immobiliers, et de tous articles d'équipement ménager. Elle emploie 227 personnes au 31 Décembre 1998.
- Créée en 1982, **Diac Leasing** est détenue à hauteur de 22% par Diac Salaf et a pour objet le financement par crédit bail.

Le développement de l'activité du Groupe Diac repose sur l'extension et la diversification du réseau de distribution, la mise en place d'une politique marketing coordonnée à l'échelle du groupe, ainsi que l'optimisation de l'outil informatique.

De manière générale, le Groupe Diac développe une logique de contrôle majoritaire des sociétés du groupe et de partenariat avec des institutionnels nationaux de référence.

3. Evolution récente du capital social

L'évolution récente du capital social de Diac - Equipement se présente comme suit :

Année	Mode	Montant de l'augmentation	Nombre d'actions créées	Capital social
1996	Incorporation de réserves	2.160.000	21.600	12.960.000
1997	Incorporation de réserves	1.296.000	12.960	14.256.000
1998	Incorporation de réserves	1.425.600	14.256	15.681.600

Source : Diac - Equipement- Dh

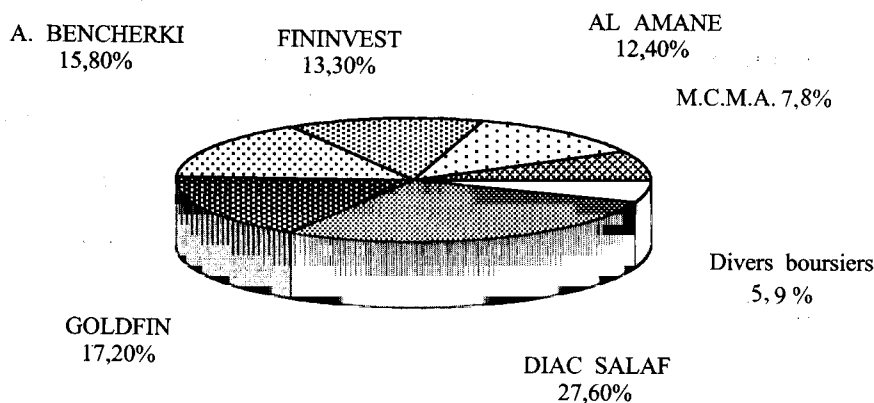
4. Actionnariat

L'actionnariat de Diac - Equipement se présente comme suit au 30/11/1998 :

Actionnaire	Nombre d'actions	% capital
Diac Salaf	43.331	27,6%
Goldfin	27.008	17,2%
A. Bencherki	24.741	15,8%
Fininvest	20.817	13,3%
Al Amane	19.481	12,4%
Mcma	12.088	7,8%
Bourse	9.350	5,9%
Total	156.816	100,0%

Source : Diac - Equipement

Répartition du capital au 30/12/1998



II. ADMINISTRATION ET CONTROLE

1. Conseil d'Administration

Conformément aux statuts, Diac - Equipement est administrée par un conseil d'administration composé de deux membres au moins et de douze membres au plus, pris parmi les actionnaires et nommés par l'Assemblée Générale.

Actuellement, la société est administrée par un conseil d'administration composé des membres suivants:

Administrateur	Adresse sociale
M. Abdelkrim BENCHERKI	35, Bd Franklin Roosevelt – Casablanca
Société FININVEST représentée par Mme Chafika BENCHERKI	30, Bd de la Résistance – Casablanca
Société AL AMANE représentée par M. Mehdi BOUGHALEB	122, Avenue Hassan II – Casablanca
Société GOLDFIN représentée par M. Tawfik El KADIRI	24, Rue Ali Abderrazak – Casablanca
M. Abdellatif ZAKI	70, Rue des Palmiers, Oasis – Casablanca
M. Mehdi BENCHERKI	35, Bd Franklin Roosevelt – Casablanca
M. Jalil BELCAID	2, Rue Pierre Curie – Casablanca
M. Fouad KABILA	7, Rue de Lucarne – Casablanca

Source : Diac - Equipement

Le conseil d'administration, se réunit sur convocation de son Président M. Abdelkrim BENCHERKI, ou de deux de ses membres, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

2. Dirigeants de la société

2.1 Equipe dirigeante

La présidence de la société est assurée par M. Abdelkrim BENCHERKI. Le Président est assisté dans ses fonctions de management notamment par M. Abdellatif ZAKI Directeur Général, M. Abdelkader ZRAIDI, Directeur Marketing et Commercial et M. Ahmed ZERHOUNI, Secrétaire Général.

- **M. Abdelkrim BENCHERKI** – Président

61 ans, Monsieur BENCHERKI est diplômé de l'INSAE de Paris. Après une expérience de travail à Bank Al Maghrib de dix années, il est nommé Vice – Président Directeur Général du Groupe Diac en 1971. A partir de 1995, il en devient le Président Directeur Général.

- **M. Abdellatif ZAKI** – Directeur Général Adjoint

56 ans, Monsieur ZAKI est titulaire du DECS et des certificats de gestion comptable et de révision comptable et rejoint le Groupe en 1973, où il occupe les fonctions de Directeur Général Adjoint en charge de la mise en place de l'organisation administrative de la société. En Mars 1998, il est nommé Directeur Général du Groupe.

- **M. Abdelkader ZRAIDI** - Directeur Marketing et Commercial

Enseignant au Ministère de l'Enseignement Secondaire de 1969 à 1974, M. ZRAIDI a intégré le Groupe Diac en 1974 en qualité de chef du service commercial.

Il exerce à partir de 1994, les fonctions de Directeur Commercial et du Marketing pour les sociétés Diac – Equipement et Diac Leasing.

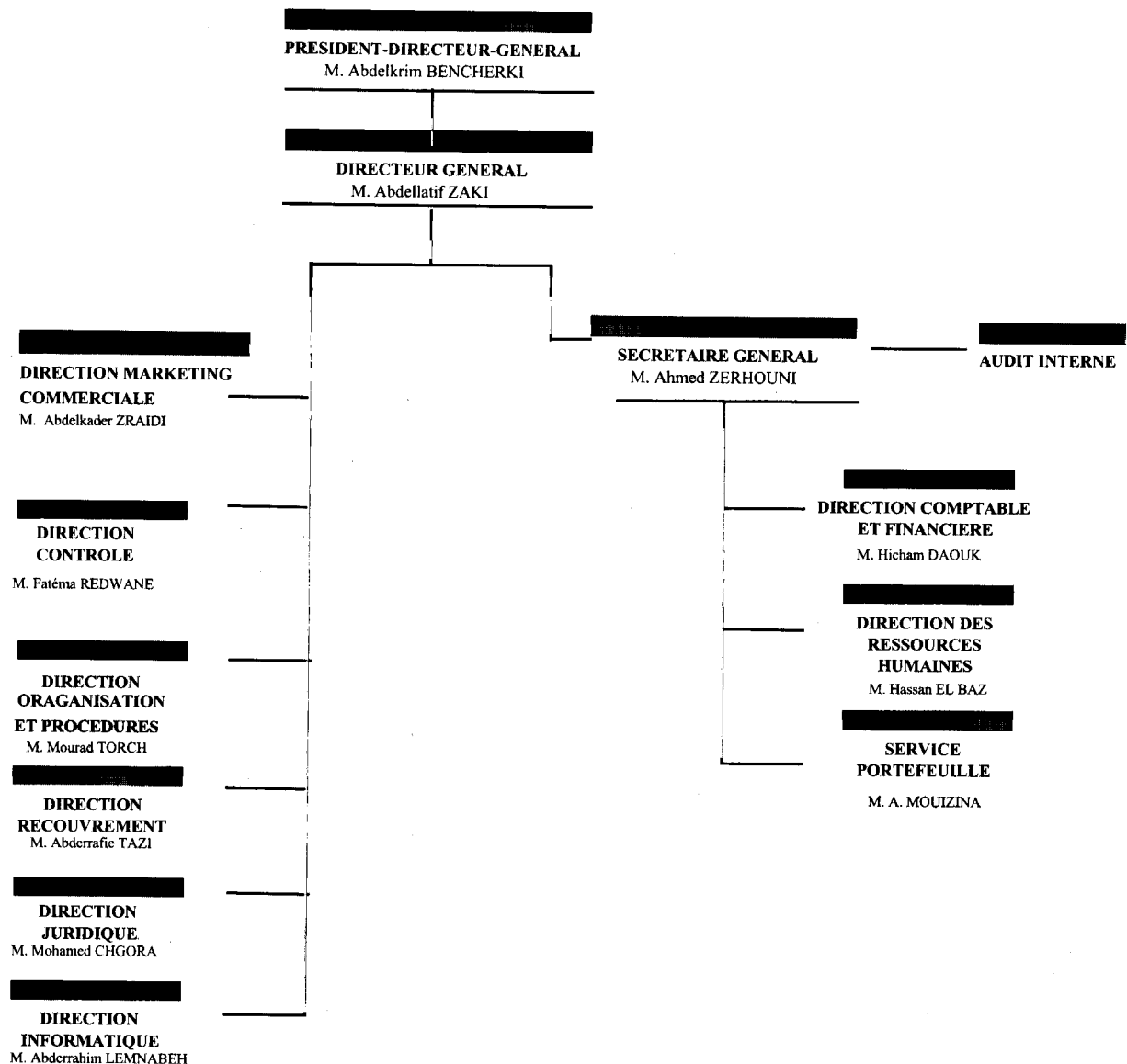
• **M. Ahmed ZERHOUNI – Secrétaire Général**

59 ans, Monsieur ZERHOUNI, de formation comptable et financière, a exercé les fonctions de chef du service des bourses d'enseignement supérieur au Ministère d'Enseignement Supérieur de 1965 à 1973. Il rejoint le groupe Diac en avril 1973 où il occupe successivement les postes de Directeur des Ressources Humaines et de Directeur Administratif et Financier. En 1992, le Conseil d'Administration le désigne en qualité de Secrétaire Général du Groupe.

2.2 Organigramme fonctionnel

Diac - Equipement n'emploie pas de personnel, sa gestion étant assurée directement par la société consœur Diac Salaf, en contrepartie du versement à cette dernière d'une quote-part de gestion annuelle. De la même manière, une partie du personnel de Diac Salaf est également affectée à l'autre filiale du groupe, Diac Leasing.

A titre indicatif, la société partage l'organigramme fonctionnel suivant avec Diac Salaf au 31/12/1998:



En contrepartie des prestations de gestion assurées par Diac Salaf, Diac Equipement verse à cette dernière des honoraires de gestion fixés sur la base d'une évaluation des frais qu'elle aurait engagé dans le cas où elle serait gérée par ses moyens propres.

Cette évaluation est actualisée chaque année en fonction de l'évolution des moyens humains et matériels dédiés à son exploitation.

L'évolution récente des frais de gestion se présente comme suit :

	1995	1996	1997	1998
Frais de gestion	3.243	3.243	4.000	3.500

Kdh

Source : Diac – Equipement

L'augmentation importante des frais de gestion en 1997 découle directement du niveau croissant d'activité. En 1998, la baisse des frais de gestion s'explique par la baisse de l'effectif mis à disposition par la société consoeur Diac Salaf, suite à la restructuration informatique opérée par Diac Equipement.

A partir de 1999, Diac – Equipement bénéficie de l'ensemble du dispositif commercial de la société consoeur Diac Salaf (24 agences commerciales).

A titre de rappel, l'effectif employé par Diac Salaf s'établit à 227 au 31/12/1998.

Par ailleurs, la société dispose du matériel informatique appartenant à la société consoeur Diac Salaf utilisé localement ainsi que sur les sites distants (agences) pouvant être détaillé de la manière suivante :

Matériel informatique	Local	Sites distants
Contrôleurs (interface entre siège et agences)	4	20
Terminaux passifs	54	55
Micro-ordinateurs en émulation	2	1
Imprimantes	11	22
Micro-ordinateurs à usage bureautique	20	1
Imprimantes à usage bureautique	15	1

Source : Diac Salaf

La connexion entre les agences et le Siège est assurée par le biais de contrôleurs de terminaux de type IBM 5394 et le réseau utilisé est de type X25 de Maghripac.

III. ACTIVITE DE DIAC - EQUIPEMENT

1. Historique

1978 : création de la société sous la dénomination « Diac - Equipement » avec pour objet le financement par crédit de tous véhicules et biens d'équipement.

1984 : introduction en bourse de la société .

1993 : la loi bancaire du 6 Juillet 1993 est promulguée et permet la déspecialisation des sociétés de financement et la diversification de leurs activités. Celles-ci sont dotées d'un statut spécifique selon leur activité : sociétés de crédit, crédit-bail...

1995 : cession de la société par la SNI au groupe Fininvest en décembre.

1997 : Bank Al Maghrib édicte les mesures prudentielles suivantes applicables aux sociétés de financement :

- fixation d'un taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédits dénommé taux effectif global (TEG) à 20,42% HT ramené à 18,54% HT au 1^{er} octobre 1998.
- obligation de respecter en permanence le coefficient minimum de solvabilité à hauteur de 8% et le coefficient maximum de division des risques (risques encourus sur un même bénéficiaire / fonds propres nets) à hauteur de 10%.

1998 : Diac – Equipement accède au réseau de distribution de Diac Salaf.

Tout en bénéficiant de l'appui commercial et logistique de la société consœur Diac Salaf, Diac – Equipement dispose d'une direction commerciale et Marketing exclusivement dédiée au développement de son activité. Elle accède à partir du 1^{er} janvier 1999, à l'ensemble de son réseau commercial, constitué de 24 agences.

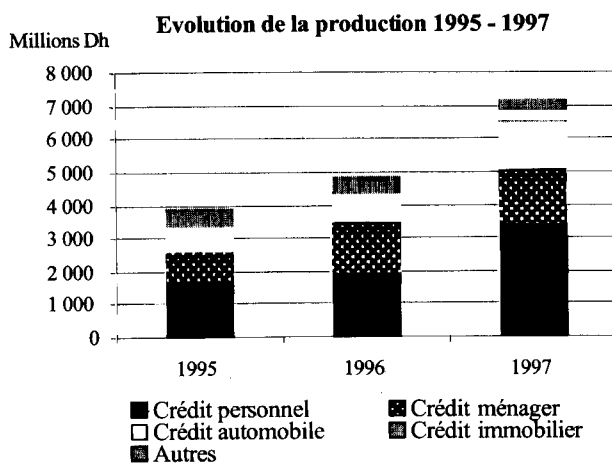
2. Aperçu du secteur du crédit à la consommation

Le secteur du crédit à la consommation enregistre l'évolution suivante de sa production :

	1995	1996	1997	30/06/1998
Crédit personnel	1.722	1.980	3.420	1.916
Crédit ménager	897	1.499	1.679	881
Crédit automobile	751	876	1.410	739
Crédit immobilier	426	457	586	386
Autres	100	65	36	100
Total	3.896	4.877	7.131	4.022

Production en Mdh

Source : Rapports APSF



Source : Rapports APSF

Au 1er semestre 1998, les financements octroyés par l'ensemble des opérateurs du secteur sont établis à 4.022 millions de Dh contre 2.912 millions de Dh au premier semestre 1997, soit une croissance de 38%.

Le marché du crédit à la consommation se caractérise par un rythme de croissance soutenu (+35% en rythme annuel au cours de la période 1995 - 1997) et se marque désormais par la prépondérance du crédit personnel, qui représente environ 48% de la production du secteur à fin 1997.

Les crédits ménagers représentent la deuxième catégorie de produits commercialisés par le secteur, avec environ 24% de la production en 1997, et sont destinés à l'équipement des ménages. Ils enregistrent une croissance moyenne de près de 37% entre 1995 et 1997 et présentent des perspectives de croissance positives à moyen et long terme eu égard au sous - équipement relatif des ménages marocains.

En effet, selon une enquête réalisée par la Direction de la Statistiques en 1998, il ressort que le niveau d'équipement des ménages demeure très limité à l'échelle nationale, puisque la majorité des produits d'équipement ménager ne dépasse pas un taux d'équipement de 21%, seul le téléviseur et dans une moindre mesure le réfrigérateur connaissent des taux d'environ 44%.

Le crédit automobile figure parmi les premiers produits historiquement commercialisés par la profession, mais subit depuis 1991 une baisse accrue dans un contexte de crise économique, mais aussi, en raison de conditions douanières favorisant l'importation de véhicules d'occasion.

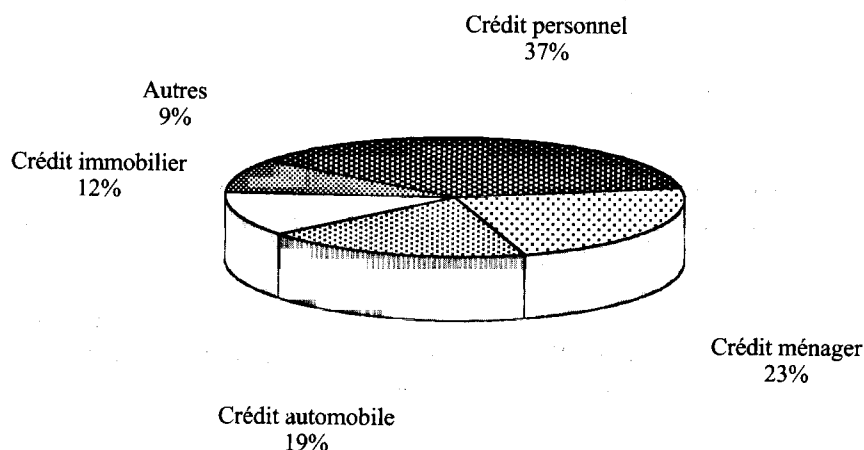
Toutefois, la baisse quasi généralisée des prix de voitures neuves et le lancement de la voiture économique devraient favoriser une reprise de ce produit, comme l'atteste la progression de la production enregistrée en 1997 (+61%). La part des crédits automobiles dans la production du secteur s'établit à 20% en 1997.

A fin 1997, l'encours global s'établit à 11,2 milliards de dirhams se répartissant comme suit :

	1997
Crédit personnel	4.050
Crédit ménager	2.602
Crédit automobile	2.179
Crédit immobilier	1.352
Autres	1.036
Total	11.219

Encours en Mdh
Source : Rapports APSF

Ventilation de l'encours sectoriel au 31/12/1997



En 1997, Diac – Equipement représente une part de marché respectivement estimée à **8,0%** en terme de production et **8,6%** en terme d'encours sur les segments 'véhicules' et 'biens d'équipement'.

Les parts de marché réalisées en terme de production et d'encours se sont élevées respectivement à **6,7%** et **7,0%** en 1995 et **7,4%** et **8,1%** en 1996.

3. Produits commercialisés et structure commerciale

3.1 Produits commercialisés

Diac - Equipement assure la commercialisation de deux catégories de produits : crédit d'équipement et crédit automobile.

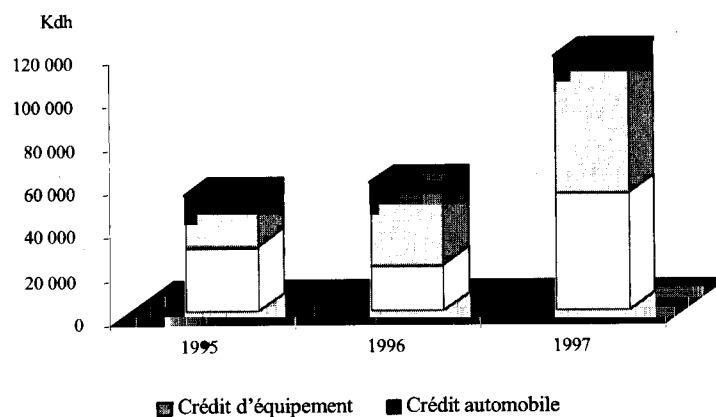
L'évolution des financements octroyés par segment s'établit comme suit :

	1995	1996	1997
Crédit d'équipement	25.295	23.731	53.620
Crédit automobile			
Transport commercial	16.358	21.234	40.223
Véhicules de tourisme	11.440	13.459	22.681
Total	53.093	58.425	116.524

Production en kdh – Nd : non disponible

Source : Diac - Equipement

Evolution des crédits d'équipements et automobile entre 1995 et 1997



La progression de l'activité liée au crédit véhicules est imputable à :

- la récupération progressive du portefeuille automobile de Diac Salaf ;
- l'entrée sur le marché marocain de la voiture économique et la mise en place de mesures douanières et fiscales incitatives telles que : baisse de la TVA de 19% à 7% pour la voiture économique et de 19% à 14% pour les véhicules commerciaux et réduction du taux d'abattement des droits de douane...;
- le développement du réseau de distribution (agences et correspondants), partagé avec la société consœur Diac Salaf ;
- L'orientation depuis 1996, des principaux concurrents, Sofac - Crédit et Acred, vers une diversification de leurs produits passant notamment par un rééquilibrage de leurs portefeuilles d'activité en faveur du crédit personnel et ce, en réduisant la part du crédit automobile dans les crédits distribués.

Les biens d'équipement financés par Diac - Equipement correspondent pour l'essentiel au matériel d'équipement roulant : matériel de chantier, matériel de transport (bennes pour camion, carrosseries et frigos, ...).

L'évolution et la répartition de l'encours par durée depuis 1996 se présente comme suit :

Année	Encours<1 an	1 an< Encours<5 ans	Total
1996	107.074	25.855	132.929
1997	139.607	52.976	192.583
1998	170.051	97.476	267.528

Kdh

Source : Rapports d'activité Diac Equipement

Les principales caractéristiques des produits commercialisés présentent l'évolution suivante :

		1995	1996	1997	1998E
Production – 000 Dh	(1)	53.093	58.424	116.524	154.251
Nombre de dossiers	(2)	390	517	751	919
Montant moyen – Dh	(1) / (2)	136.135	113.000	153.214	167.846
Durée moyenne – mois		24,7	24,3	26,5	33,5

Source : Diac - Equipement

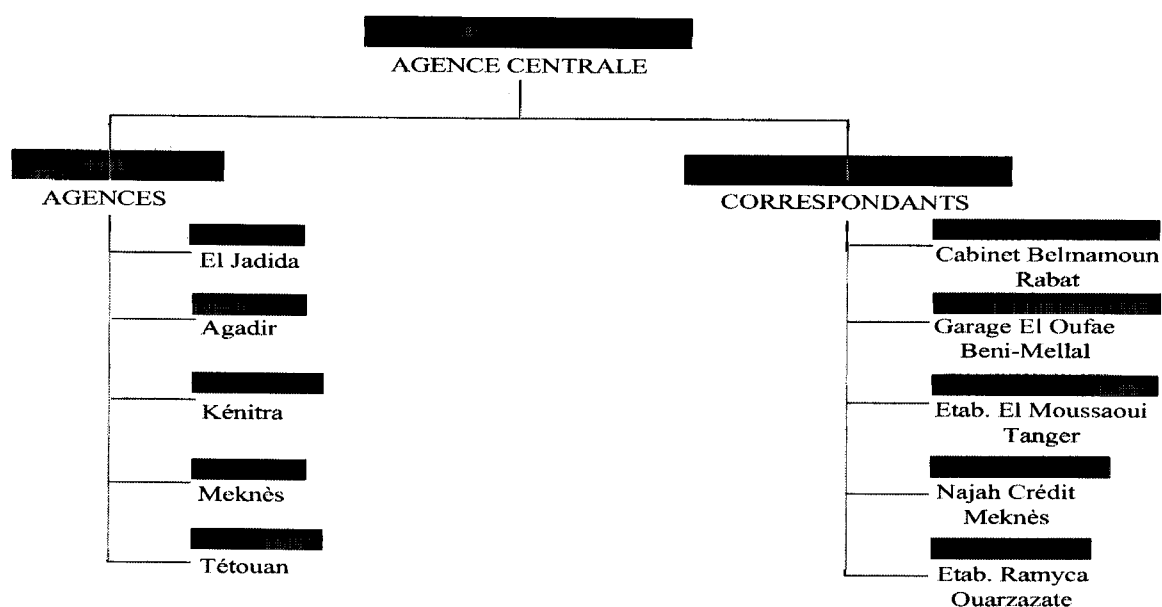
Les taux appliqués par Diac - Equipement à sa clientèle se situent dans une fourchette comprise entre 17% et 18,5% hors taxes et le mode de tarification appliqué est fixe.

3.2 Structure commerciale

La politique commerciale développée par Diac - Equipement repose sur :

- le ciblage d'une clientèle offrant des conditions de solvabilité correspondant à la politique commerciale de la société : garanties hypothécaires (i.e terrain, immobilier) pour les particuliers, cautions et avals pour les entreprises ;
- l'élargissement et la diversification du réseau de distribution, dans un souci de proximité vis à vis de la clientèle et d'amélioration de la qualité de service.

Le réseau de distribution de la société s'est ainsi élargi dès 1998 à certaines agences appartenant au réseau de la société consœur Diac Salaf, ainsi que de correspondants, juridiquement indépendants et rémunérés à la commission. La répartition géographique du réseau commercial de la société se présente comme suit :



A partir de janvier 1999, la société bénéficie de l'intégralité du réseau commercial de Diac Salaf constitué de 24 agences commerciales, ce qui lui permet progressivement d'augmenter la contribution des régions hors Casablanca à la production et aux encours globaux.

La répartition des crédits par canal de distribution se présente comme suit à fin 1998 :

	Montant de financement	Nombre de dossiers
Siège	105.375	430
Agences régionales	3.276	28
Correspondants	45.600	461
Total	154.251	919

Kdh

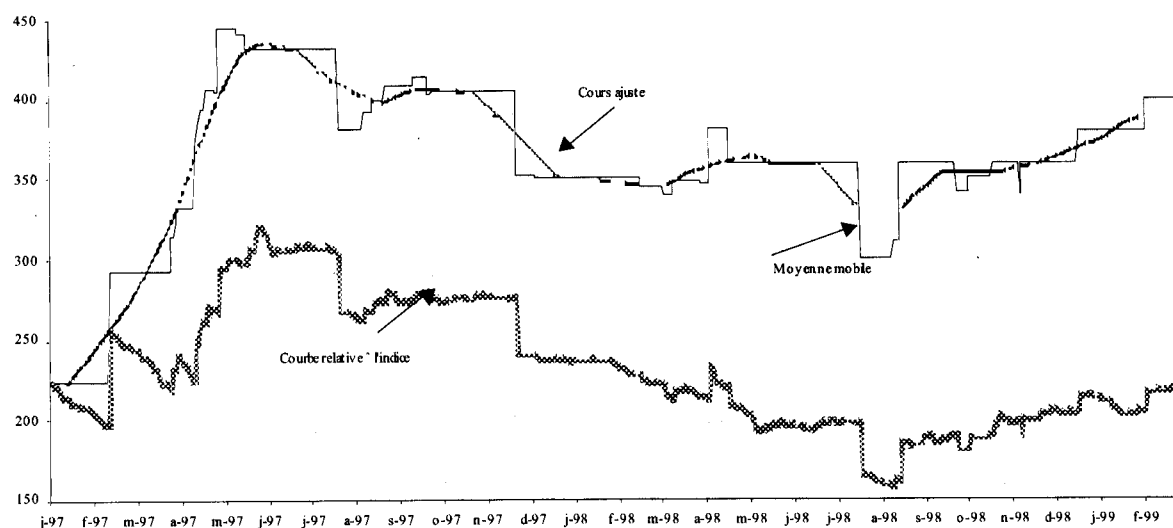
Source : Diac - Equipement

4. Caractéristiques boursières

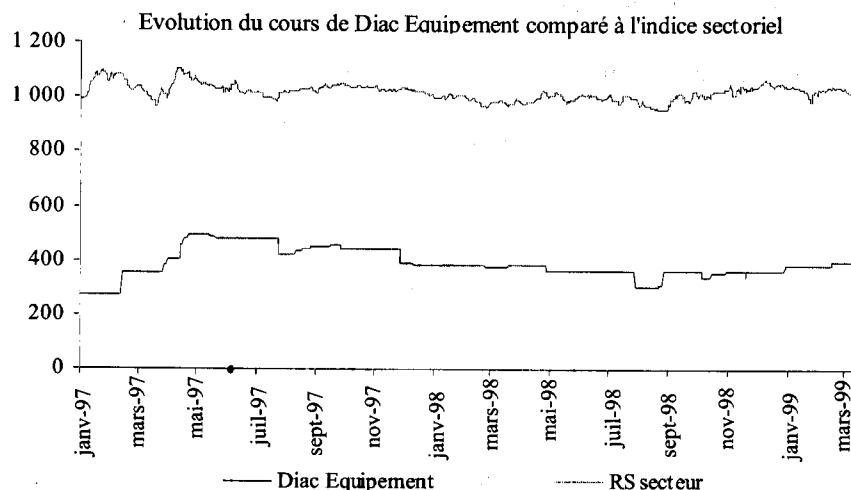
Au 31 décembre 1998, l'action Diac - Equipement est cotée à 380 dirhams et la capitalisation boursière s'établit à 59,6 millions de dirhams.

4.1 Evolution ajustée du cours de Diac - Equipement depuis le 1er janvier 1998

Depuis le 1er janvier 1997, l'évolution du cours ajusté de Diac - Equipement s'est établie comme suit :



L'évolution comparée du cours de l'action Diac - Equipement et de l'indice sectoriel* s'établit comme suit :



4.2. Fondamentaux boursiers de Diac - Equipement

Sur la base du cours boursier au 31 décembre 1998 (380 Dh), les fondamentaux boursiers de Diac-Equipement, ajustés des augmentations de capital, s'établissent comme suit :

	BPA	ANA	DPA*	P/E	P/B	D/Y
1995	18,7	123,7	12,4	19,3	2,9	3,4%
1996	21,1	113,9	11,6	17,1	3,2	3,2%
1997	25,2	126,4	12,7	14,3	2,8	3,9%
1998E	30,6	143,0	14,0	11,8	2,5	3,9%
1999E	30,9	159,9	14,0	11,6	2,3	3,9%

Dh

Source : Attijari Intermédiation

* : Ajusté

Sur le marché officiel, le titre Diac - Equipement a clôturé l'année 1998 au cours de 380 Dh, comparativement à un cours de 350 Dh au 31 décembre 1997, soit une progression de près de 8,5%.

Les cours à la clôture des exercices 1996, 1997 et 1998 ont été respectivement de 223, 350 et 380 Dh.

Les cours extrêmes enregistrés durant la période 1996 à 1998 peuvent se résumer comme suit :

	1996	1997	1998
Cours minimum	160	283	300
Cours maximum	344	492	384

Source : SBVC

Dh

* composé de Acred, Crédor, Diac- Equipement, Eqdom, Sofac Crédit, Somafic Taslif et Diac Salaf

Les volumes traités sont limités. A titre indicatif, seul un volume de 595.220 Dh a été traité sur le marché officiel au 30.10.1998, en comparaison à un volume global de 2.269.288 Kdh au 30.10.1997. Aucune opération n'a été traitée sur le marché des cessions directes ou de blocs.

En 1996, le volume des transactions a concerné 812.762 Kdh.

	Cours au 10/03/1999	Perf 1 mois	Perf 3 mois	Perf 6 mois	Perf 12 mois	Perf depuis le 1/01/1999
Diac - Equipement	400,0	14,3%	11,1%	11,1%	18,0%	5,3%
Indice sectoriel	1.840,3	-3,6%	-1,0%	-5,1%	17,5%	-0,1%
Indice Général de la Bourse	12.723,6	-3,8%	2,5%	-6,1%	13,2%	1,3%

Source : Attijari Intermédiation

**PARTIE IV : PRODUCTION, RENTABILITE ET STRUCTURE
BILANTIELLE**

I. PRODUCTION

Diac - Equipement a connu l'évolution récente suivante de son activité :

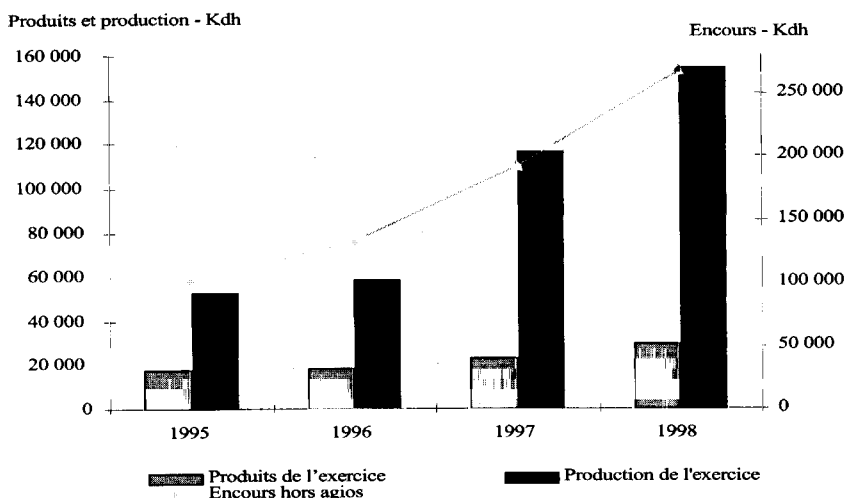
	1995	1996	1997	1998E
Produits de l'exercice	18.064	18.668	23.209	29.954
Production de l'exercice	53.093	58.424	116.524	154.251
Encours hors agios (1)	113.407	132.929	192.583	267.529

Kdh

Source : Diac - Equipement

(1) : Créances clients nets des agios à échoir

Evolution des produits d'exploitation, encours et production entre 1995 et 1998



La progression significative enregistrée des indicateurs d'activité, notamment en 1997, s'explique notamment par:

- la récupération progressive du portefeuille automobile de la société consœur Diac Salaf,
- l'extension du réseau de distribution de Diac Equipement et l'accès programmé à compter de l'exercice 1999 à l'ensemble du réseau commercial de Diac Salaf,
- la baisse compétitive des taux d'intérêts pratiqués : de 26,5% à 18% entre 1995 et 1997.

En 1998, Diac - Equipement a réalisé des produits avoisinant 30 millions de dirhams, pour une production et un encours clients hors agios respectivement de 154 millions et 267 millions de dirhams environ.

La société a par ailleurs amélioré sa gestion des risques comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	1995	1996	1997	1998E
Encours hors agios	113.407	132.929	192.583	267.529
Portefeuille impayés contentieux*	40.474	45.231	53.336	64.599
Provisions	33.635	34.660	35.768	36.614
Provision/ Portefeuille impayés contentieux	83,1%	76,6%	67,1%	56,7%
Portefeuille impayés contentieux /encours hors agios	35,6%	34,0%	27,7%	24,1%

Source : Diac - Equipement - Kdh

* : y compris frais récupérables sur contentieux

Le taux de provisionnement se maintient à des niveaux avoisinant 57% en 1998.

II. RENTABILITE

Les principaux indicateurs retraités de rentabilité de Diac - Equipement enregistrent l'évolution suivante:

	1995	1996	1997	1998E
Produits de l'exercice	18.006	18.668	23.190	29.954
Charges d'intérêts	6.345	8.111	10.796	15.313
Marge brute d'exploitation	11.661	10.557	12.394	14.641
<i>En % du CA</i>	<i>64,8%</i>	<i>56,6%</i>	<i>53,5%</i>	<i>48,8%</i>
Autres produits d'exploitation	59	0	19	0
Charges d'exploitation	7.507	5.118	5.961	5.262
<i>Dont Frais de gestion</i>	<i>3.243</i>	<i>3.243</i>	<i>4.000</i>	<i>3.500</i>
Résultat d'exploitation	4.213	5.439	6.452	9.379
<i>En % du CA</i>	<i>23,4%</i>	<i>29,2%</i>	<i>27,8%</i>	<i>31,3%</i>
Résultat net	2.438	3.306	3.952	4.247

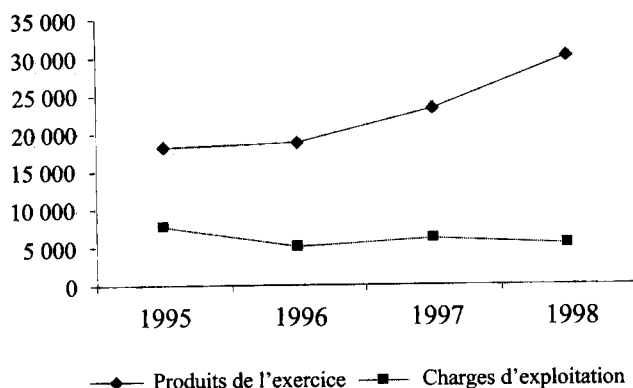
Kdh - Source : Diac - Equipement

Commentaires :

- La progression de 25% du chiffres d'affaires en 1997, sous l'effet conjugué de l'augmentation significative de la production et des encours (respectivement 100% et 45%) se confirme en 1998 ;
- Les frais de gestion versés à la société consœur Diac Salaf représentent l'essentiel des charges d'exploitation (67% en 1998) ;
- La baisse des charges d'exploitation, de 12% entre 1997/98 est directement liée à celle des frais de gestion;
- La société maintient des taux de marges satisfaisants malgré la baisse des taux facturés à la clientèle et ce, grâce à une politique de baisse maîtrisée des coûts de financements résultant des emprunts à moyen et long terme contractés à des coûts avantageux ;
- Le résultat net enregistre une croissance régulière (20% en rythme annuel moyen entre 1995 et 1998) et reflète directement la hausse de la production et des encours.

Diac - Equipement bénéficie d'un effet de levier favorable sur ses charges d'exploitation et tout particulièrement sur les frais de gestion versés à la société consœur Diac Salaf.

**Evolution comparée des produits et charges
d'exploitation de 1995 à 1998**



Du point de vue des actionnaires, la rentabilité des capitaux propres et des actifs évolue respectivement comme suit :

	1995	1996	1997	1998E
ROE (1)	15,5%	19,4%	21,0%	20,4%
ROA (2)	3,1%	3,5%	2,9%	2,1%

(1) Résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1

(2) Résultat net de l'exercice n / total actif net moyen (retraité des agios à échoir) des exercices n, n-1

Estimations Attijari Finances

Entre 1995 et 1997, Diac Equipement améliore régulièrement ses niveaux de rentabilité financière pour se maintenir en 1998 à des niveaux satisfaisants et ce, grâce à :

- la progression significative du résultat net entre 1995 et 1998 (+74%), conjuguée à
- une politique de distribution des dividendes soutenue illustrée à travers des taux de distribution élevés (51% en 1998).

III. STRUCTURE BILANTIELLE

ACTIF	1995	1996	1997	1998E
Actif immobilisé	536	345	100	5.371
Actif circulant	99.724	121.709	192.462	284.814
Trésorerie actif	2.180	2.420	3.114	5.008
Total ACTIF	102.440	124.474	195.676	295.193
PASSIF	1995	1996	1997	1998E
Capitaux propres	16.169	17.857	19.820	21.895
Dettes de financement	0	0	13.568	17.743
Capitaux permanents	16.169	17.857	33.388	39.638
Passif circulant	27.151	37.289	56.024	80.716
Trésorerie passif	59.120	69.328	106.264	174.839
Total PASSIF	102.440	124.474	195.676	295.193

Kdh

Commentaires :

- La faible importance de l'actif immobilisé en 1997 s'explique par l'utilisation du Siège, du réseau de distribution, ainsi que de l'ensemble des moyens humains et logistiques de la société consœur Diac Salaf. L'augmentation de ce poste en 1998 correspond à l'acquisition d'un terrain, par compensation d'une créance sur client ;
- L'augmentation du poste 'actif circulant' s'explique par la hausse de l'encours client : de 96 à 281 millions de dirhams entre 1995 et 1998 ;
- Les capitaux propres croissent régulièrement sous l'effet des résultats nets enregistrés ;
- La progression des capitaux permanents de 145% entre 1995 et 1998 reflète celle de la rentabilité nette et de l'endettement à moyen et long terme (17,7 millions de dirhams au 31.12.1998);
- L'évolution importante de l'endettement à court, moyen et long terme en 1998 résulte de la forte augmentation de la production ;
- La structure de financement fait apparaître la prépondérance de l'endettement à court terme qui représente 59% du total bilan au 31.12.1998.

Les grandeurs bilantielles de la société ont connu l'évolution suivante :

	1995	1996	1997	1998E
Ressources stables	16.169	17.857	33.388	39.638
Actif immobilisé	536	345	100	5.371
FDR	15.633	17.512	33.288	34.267
Actif circulant	99.724	121.709	192.462	284.814
Passif circulant	27.151	37.289	56.025	80.716
BFR	72.573	84.420	136.437	204.098
Solde Net de Trésorerie	-56.940	-66.908	-103.149	-169.831

Source : Diac- Equipement – Kdh

Le tableau suivant présente les principales caractéristiques des emprunts bancaires contractés par la société en 1997 et 1998 :

Année	Montant crédit	Durée (an)	Encours à fin 1998	Mt-Remboursmt	Période	Observation
1997	10.000.000	3	5.438.098,29	331.238	Mensuel	Avec Agios
1998	10.000.000	4	8.555.371,14	1.001.755	Trimestriel	Avec Agios
1997	5.000.000	4	3.750.000,00	312.500	Trimestriel	Amort
Total			17.743.469,43			

Dh

Enfin, le niveau des ratios de solvabilité enregistrés par la société entre 1995 à 1998 atteste de l'assise financière de Diac Equipement :

	1995	1996	1997	1998E
Fonds propres (1)	16.169	17.857	19.820	21.895
Encours hors agios nets (2)	79.773	98.269	156.815	230.915
Ratio de solvabilité (1) / (2)	20,3%	18,2%	12,6%	9,5%

Source : Diac- Equipement - Kdh

IV. COMPTES D'EXPLOITATION

Compte de résultat au 31/12/1997

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Achats consommés de matières premières	4.000	Prestations de services	23.190
Autres charges externes	808	Autres produits d'exploitation	19
Impôts et taxes	26	Reprises d'exploitation	
Charges de personnel			
Charges financières	10.796	Produits financiers	31
Dotations d'exploitation	1.127		
Charges non courantes		Produits non courants	53
Impôts sur les résultats	2.584		
Résultat net	3.952		
TOTAL	23.293	TOTAL	23.293

Kdh - Source : Diac Equipement

Compte de résultat au 31/12/1998

CHARGES	Montants	PRODUITS	Montants
Achats consommés de matières premières	3.500	Prestations de services	29.954
Autres charges externes	878	Autres produits d'exploitation	
Impôts et taxes	10	Reprises d'exploitation	
Charges de personnel			
Charges financières	15.313	Produits financiers	11
Dotations d'exploitation	874	Produits non courants	
Charges non courantes	1.518		
Impôts sur les résultats	3.625		
Résultat net	4.247		
TOTAL	29.965	TOTAL	29.965

Kdh - Source : Diac Equipement

Commentaires :

- La diminution de 12% du poste « achats consommés » résulte de la baisse des frais de gestion;
- L'augmentation des charges financières de 42% entre 1997 et 1998 résulte de la hausse de l'endettement destiné au financement de la production ;
- Les charges non courantes enregistrées en 1998 correspondent pour l'essentiel à des créances soldées.

**PARTIE V : FACTEURS DE RISQUES – FAITS
EXCEPTIONNELS OU LITIGES**

I. FACTEURS DE RISQUES

1. Concurrence

Le secteur du crédit à la consommation est fortement concurrentiel et compte un nombre élevé d'opérateurs.

Sur le segment de l'automobile et de l'équipement à usage industriel, Diac - Equipement détient environ 8% de parts de marché en 1997.

Elle poursuivra en 1999 une stratégie de spécialisation sur ses créneaux d'activité et de conquête accrue de parts de marché grâce :

- à la poursuite du transfert en sa faveur du portefeuille automobile de la société consoeur Diac Salaf,
- au développement des synergies avec le groupe Diac : accès global au réseau commercial, soutien commercial et logistique effectif ...
- au recrutement d'équipes commerciales exclusivement dédiées au développement de son activité.

2. Risques de taux

De par son activité, Diac - Equipement est exposée à un risque de renchérissement du coût de ses ressources et de réduction plus ou moins significative des taux appliqués à la clientèle dans un contexte de vive concurrence.

Diac - Equipement a subi une baisse régulière des taux facturés à la clientèle depuis l'instauration du TEG par Bank Al Maghrib en 1997. Cette baisse a toutefois été partiellement compensée par une optimisation du coût des ressources à travers l'obtention de taux de refinancement attractifs auprès des banques partenaires.

3. Risque informatique

Concernant le passage à l'an 2000, le système utilisé par la société (AS 400) est conforme à la certification 2000 de l'ITAA. Les applicatifs de gestion sont également conformes à l'an 2000.

La société n'encours aucun risque de dépendance à l'égard des tiers, notamment vis à vis des banques, entités déjà préparées au bug 2000.

4. Couverture des risques

Les autorités monétaires ont édicté en 1997 une série de mesures parmi lesquelles :

- la fixation d'un taux maximum des intérêts conventionnels des établissements de crédits (TEG) fixé à 20,42% HT ramené à 18,54% HT, depuis le 1^{er} octobre 1998,
- la mise en place du coefficient minimum de solvabilité et du coefficient maximum de division des risques respectivement à hauteur de 8% et 10%,
- l'instauration à venir d'une réglementation relative aux créances en souffrance.

Diac - Equipement se conforme strictement à ces contraintes réglementaires et adopte une politique de provisionnement rigoureuse. En outre, elle exige de sa clientèle des sûretés réelles, permettant de sécuriser ses engagements.

II. COMMENTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE

Activité

Diac - Equipement a pour activité principale le financement du crédit automobile et le crédit d'équipement .

En 1997, l'activité de la société s'est caractérisée par une forte progression de la production (+100% par rapport à 1996) et une amélioration significative du résultat net (20%), poursuivie au cours de l'exercice 1998.

Diac - Equipement bénéficie de l'adossement privilégié à la société consœur Diac Salaf tant en terme d'appui commercial que logistique. Cette dernière a ainsi mis à la disposition de Diac Equipement l'ensemble de son réseau commercial (24 agences) depuis le 1^{er} janvier 1999.

Rentabilité

Diac - Equipement enregistre une croissance significative de ses produits d'exploitation et de son résultat net au cours de la période 1995 – 1998, respectivement de 18% et de 20% en rythme annuel moyen.

La société parvient, grâce à cet effet volume, à préserver des niveaux de marges d'intermédiation et de rentabilité en croissance, en dépit de la baisse des tarifs facturés à la clientèle.

Perspectives

L'activité de Diac - Equipement est appelée à enregistrer un développement soutenu au cours des prochains exercices essentiellement grâce aux bonnes perspectives de croissance du marché automobile, et notamment grâce au lancement du véhicule économique.

La production réalisée en 1998 est de l'ordre de 150 millions de dirhams en augmentation de 32% par rapport à l'exercice précédent, pour une rentabilité nette estimée de près de 4,2 Millions de dirhams.

En 1999, la société prévoit respectivement la réalisation d'un montant de production et de chiffre d'affaires de 200 Mdh et d'environ 39 Mdh.

III. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

A la date de réalisation de la présente Note d'Information, la société ne connaît pas selon la Direction Générale, de faits exceptionnels ou de litiges affectant de manière significative la situation de Diac - Equipement.

PARTIE VI : ETATS ET METHODES COMPTABLES

I. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

1. Principes généraux

Les comptes annuels des exercices clos le 31 décembre 1995, 1996 et 1997 ont été établis selon les règles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC), dans le respect des principes de prudence, de permanence des méthodes, de spécialisation des exercices, du coût historique, de clarté et conformément aux hypothèses de continuité de l'exploitation.

En attendant l'instauration d'un plan comptable adapté au secteur prévu pour 1999, les agios à échoir sont répartis de façon dégressive selon les échéanciers de remboursement. Ils sont comptabilisés à l'actif dans l'encours des créances clients et enregistrés au passif dans les comptes de régularisation. Ils sont progressivement déduits de l'actif et au passif au fur et à mesure que les échéances sont remboursées.

Les intérêts sont calculés au taux dégressif sur le capital restant dû en tenant compte des remboursements successifs des mensualités.

2. Provisions

Les effets et chèques impayés contentieux relatifs à un crédit équipement font l'objet de provisions pour dépréciation, correspondant à la différence entre les garanties reçues et la totalité du financement.

Concernant les impayés contentieux se rapportant à un crédit véhicule, où la seule garantie constituée est la carte grise barrée, le taux de provisionnement est celui jugé nécessaire par la Direction Générale, en fonction des éléments dont elle dispose pour l'appréciation du risque de non recouvrement total ou partiel.

3. Intérêts de retard sur effets impayés

Pour les montants non réglés à leur échéance par les clients, Diac - Equipement réclame des intérêts de retard. Par mesure de prudence, le fait générateur de la comptabilisation en produits des intérêts de retard ainsi réclamés correspond à leur encaissement réel.

II. COMPTES SOCIAUX DE DIAC - EQUIPEMENT

1. Bilan

ACTIF

BILAN DIAC EQUIPEMENT ACTIF	1995	1996	1997	1998E
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0	0	0	272
Frais préliminaires				272
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	0	0	0	0
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	0	0	0	5 000
Terrains				5 000
Constructions				
Installation techniques, matériels et outillage				
Matériel de transport				
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	536	345	100	100
Prêts immobilisés				
Autres créances financières				
Titres de participation	100	100	100	100
Autres titres immobilisés	436	245	0	0
ECART DE CONVERSION - ACTIF (E)	0	0	0	0
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes financières				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	536	345	100	5 372
STOCK (F)	0	0	0	0
Marchandises				
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Stock de produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	99 724	121 709	192 462	284 813
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	96 725	118 292	188 558	281 328
Personnel	0	0	0	0
Etat	766	1 053	1 344	1 376
Comptes d'associés	0	0	0	0
Autres débiteurs	0	0	0	83
Comptes de régularisation actif	2 233	2 364	2 560	2 026
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0	0	0	0
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (I)	0	0	0	0
Éléments circulants				
TOTAL II (F+G+H+I)	99 724	121 709	192 462	284 813
TRESORERIE ACTIF	2 179	2 420	3 114	5 008
Chèques, et valeurs à encaisser	1 660	1 433	1 889	3 042
Banque, TG et CCP	442	766	434	921
Caisse, régie d'avances et accreditifs	77	221	791	1 045
TOTAL III	101 903	124 129	195 576	289 821
TOTAL ACTIF	102 439	124 474	195 676	295 193

Kdh

PASSIF

PASSIF

	1995	1996	1997	1998E
Capital social ou personnel (1)	10 800	12 960	14 256	15 682
moins actionnaires, capital souscrit non appelé				
capital appelé				
dont versé				
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0	0	0	0
Ecart de réévaluation	0	0	0	0
Réserve légale	983	25	190	388
Réserve d'investissement	0	0	0	0
Autres réserves	1 416	1 416	1 416	1 416
Report à nouveau (2)	531	150	5	162
Résultat net en instance d'affectation (2)	2 438	3 306	3 952	4 247
Résultat net de l'exercice (2)	0	0	0	0
Total des capitaux propres (A)	16 168	17 857	19 819	21 895
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0	0	0	0
Subvention d'investissement				
Provisions réglementés				
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0	0	13 568	17 743
Autres dettes de financement	0	0	13 568	17 743
Fonds de garantie	0	0	0	0
Fournisseurs d'immobilisations	0	0	0	0
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0	0	0	0
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
ECART DE CONVERSION - PASSIF (E)	0	0	0	0
Augmentation des créances immobilisées				
Diminution des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	16 168	17 857	33 387	39 638
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	27 151	37 289	56 025	80 717
Fournisseur et comptes rattachés	4 738	12 753	16 641	18 679
Clients créditeurs avances et acomptes	2 758	1 742	3 451	4 529
Personnel	0	0	0	0
Organismes sociaux	0	0	0	0
Etat	1 913	2 119	2 139	3 469
Comptes d'associés	0	451	85	1 104
Créditeurs divers	39	0	1 007	856
Agios à échoir	16 952	20 023	31 743	50 415
Compte de régularisation passif	751	201	959	1 665
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0	0	0	0
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (Eléments circulants) (H)	0	0	0	0
TOTAL II (F+G+H)	27 151	37 289	56 025	80 717
TRESORERIE PASSIF	59 120	69 328	106 264	174 838
Crédits d'escompte	28 575	24 437	43 701	52 048
Crédits de trésorerie	0	0	0	10 000
Banques de régularisation	30 545	44 891	62 563	112 790
TOTAL III	86 271	106 617	162 289	255 555
TOTAL GENERAL (I+II+III)	102 439	124 474	195 676	295 193

Kdh

(1): Capital personnel débiteur (-)

(2): Bénéficiaire (+) déficitaire (-)

2. Compte de Produits et Charges

COMPTES DE RESULTATS DIAC EQUIPEMENT				
	1995	1996	1997	1998E
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Vente de biens et services produits				
Ventes de marchandises en l'état	18 006	18 668	23 190	29 954
Variation de stocks de produits finis (+/-) (1)				
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprise d'exploitation; transferts de charges	59		19	
TOTAL I	18 065	18 668	23 209	29 954
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises				
Achats consommés de matières et fournitures	3 243	3 243	4 000	3 500
Autres charges externes	791	843	808	878
Impôts et taxes	6	8	26	10
Charges de personnel	0	0	0	0
Dotations d'exploitation	3 467	1 025	1 127	874
TOTAL II	7 507	5 119	5 961	5 262
III RESULTAT D'EXPLOITATION				
	10 558	13 549	17 248	24 692
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participations et autres titres immobilisés	15	14	11	11
Gains de change				
Intérêts et autres produits financiers	20	19	20	
Reprises financières; transfert de charges				
TOTAL IV	35	33	31	11
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	6 318	8 103	10 796	15 313
Pertes de change				
Autres charges financières	27	7		
Dotations financières				
TOTAL V	6 345	8 110	10 796	15 313
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)				
	-6 310	-8 077	-10 765	-15 302
RESULTAT COURANT (III+VI)				
	4 248	5 472	6 483	9 390
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits de cessions d'immobilisations				
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Reprises non courantes; transferts de charges				
Autres produits non courants	3	1	53	
TOTAL VIII	3	1	53	0
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées				
Subventions accordées				0
Autres charges non courantes	215			1 518
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions				0
TOTAL IX	215	0	0	1 518
X RESULTAT NON COURANT(VIII-IX)				
	-212	1	53	-1 518
XI RESULTAT AVANT IMPOTS(VII +/- X)				
	4 036	5 473	6 536	7 872
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS				
	1 598	2 167	2 584	3 625
XIII RESULTAT NET(XI-XII)				
	2 438	3 306	3 952	4 247
TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)				
	18 103	18 702	23 293	29 965
TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)				
	15 665	15 396	19 341	25 718
RESULTAT NET (total des produits - total des charges)				
	2 438	3 306	3 952	4 247

(1): Variation de stock de produits finis (+ ou -)

3. Etat des soldes de gestion

ETAT DES SOLDES DE GESTION	1995	1996	1997	1998E
Ventes de marchandises en l'état				
Achats revendus de marchandises				
MARGE BRUTE VENTE EN L'ETAT	0	0	0	0
Ventes de biens et services produits	18 006	18 668	23 190	29 954
Variation stocks de produits				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	18 006	18 668	23 190	29 954
Achats consommés de matières et fournitures	3 243	3 243	4 000	3 500
Autres charges externes	791	843	808	878
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE	4 034	4 086	4 808	4 378
VALEUR AJOUTEE	13 972	14 582	18 382	25 576
Impôts et taxes	6	8	26	10
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	13 966	14 574	18 356	25 566
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation	59		19	
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	3 467	1 025	1 127	874
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 558	13 549	17 248	24 692
RESULTAT FINANCIER	-6 310	-8 077	-10 765	-15 302
RESULTAT COURANT	4 248	5 472	6 483	9 390
RESULTAT NON COURANT	-212	1	53	-1 518
RESULTAT AVANT IMPOTS	4 036	5 473	6 536	7 872
Impôt sur les résultats	1 598	2 167	2 584	3 625
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 438	3 306	3 952	4 247

Kdh

4. Tableaux de financement

SYNTHESES DES MASSES DU BILAN - DIAC EQUIPEMENT	1995	1996	1997
Financement Permanent	16 168	17 857	33 387
Actif Immobilisé Net	536	345	100
Fonds de Roulement Fonctionnel	15 632	17 512	33 287
Actif Circulant	99 724	121 709	192 462
Passif Circulant	27 151	37 289	56 024
Besoin de Financement Global	72 573	84 420	136 438
SOLDE NET DE TRESORERIE	-56 941	-66 908	-103 151

TABLEAUX DES EMPLOIS ET RESSOURCES

RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE	1995	1996	1997
Autofinancement	778	1 689	1 963
Capacité d'autofinancement	2 438	3 306	3 952
Distribution de dividendes	1 660	1 617	1 989
Cessions et réductions d'immobilisations	181	191	244
Augmentations de capitaux propres et assimilés			
Augmentation des dettes de financement			15 000
TOTAL RESSOURCES STABLES	959	1 880	17 207
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE			
Acquisition et augmentation d'immobilisations			
Remboursement de capitaux propres			
Remboursement des dettes de financement			1 433
Emplois en non valeurs			
TOTAL EMPLOIS STABLES			1 433
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	959	1 880	15 774
VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	11 914	11 847	52 018
VARIATION DE LA TRESORERIE	-10 955	-9 967	-36 244

Kdh

5. Tableau des titres de participation au 31/12/1997

Raison sociale société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
Banque Populaire	Banque	Variable		100	100				11
TOTAL				100,00	100,00		0,00	0,00	11

Dh

6. Tableau d'affectation du résultat

ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER	1995	1996	1997	AFFECTATION DES RESULTATS	1995	1996	1997
	Report à nouveau	729	531		150	Reserve légale	77
Résultat net en instance d'affectation	1 539	2 438	3 305	Autres réserves			
Résultat net de l'exercice				Tantièmes	40	105	175
Prélèvements sur réserves		1 080		Dividendes	1 620	1 512	1 814
Autres prélèvements				Autres affectations		2 160	1 296
				Reports à nouveau	531	150	5
TOTAL	2 268	4 049	3 455	TOTAL	2 268	4 049	3 455

Kdh

7. Sûretés réelles reçues ou données

SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

	1995	1996	1997
Sûretés réelles données			
Sûretés réelles reçues*			
Total			

NEANT

* : Diac Equipement dispose de la garantie du véhicule financé lorsqu'il s'agit d'un crédit automobile ainsi que d'une hypothèque ou d'un nantissement de fonds de commerce ou de matériel lorsque le crédit porte sur un objet autre que l'automobile ou que la garantie du seul véhicule financé s'avère insuffisante.

8. Engagements donnés ou reçus hors opérations de crédit bail

ENGAGEMENTS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT BAIL

	1995	1996	1997
Avals et cautions	79 000	165 000	135 000
Engagements en matière de pensions et retraites			
Autres engagements donnés			
Total	79 000	165 000	135 000

ENGAGEMENTS RECUS

Avals et cautions	0	0	42 000
Autres engagements reçus			
Total	0	0	42 000

9. Biens en crédit bail

Biens en crédits

Rubriques	Date de la 1ère échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement	Cumul des redevances	Montant des redevances 1997	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel	Obs
							1 an <	> 1 an		
		NEANT								

Dh

10. Datation et événements postérieurs

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS -DIAC-EQUIPEMENT

DATATION

Date de clôture 31/12/97

Date d'établissement des états de synthèse 04/03/98

EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1° COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates	Indication des événements
	Favorables: NEANT
	Défavorables: NEANT

11. Tableau des créances et dettes du bilan au 31/12/1997

TABLEAU DES CREANCES - DIAC EQUIPEMENT

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Prêts immobilisés Autres créances financières								
Total créances de l'Actif Immobilisé	228 230	22 916	146 897	58 417				

Fournisseur, débiteurs Clients et comptes rattachés	224 326	22 916	142 993	58 417				
Personnel	1 344		1 344					
Etat								
Comptes d'associés								
Autres débiteurs								
Comptes de régul - Actif	2 560		2 560					
Total créances de l'Actif circulant	228 230	22 916	146 897	58 417				

Kdh

	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		> 1 an	< 1 an	Echues non recouvrées	Devises	Etat organismes publics	Entreprises liées	Effets
Emprunts obligataires Autres dettes de financement Fournisseurs d'immobilisations Fonds de garantie	13 568	9 189	4 379					
Total dettes de financement								

Fournisseur et comptes rattachés	16 641		16 641					
Clients créditeurs, avances..	3 452		3 452					
Personnel - Dividendes								
Organismes sociaux								
Etat	2 139		2 139					
Comptes d'associés								
Autres débiteurs et dividendes	1 091		1 091					
Comptes de régularisation passif	959		959					
Agios à échoir	31 743	12 075	19 669					
Total dettes du passif circulant	56 025	12 075	43 951					

Kdh

12. Tableau des provisions au 31/12/1997

TABLEAU DES PROVISIONS - DIAC EQUIPEMENT

	Début d'exercice	Dotations			Reprises			Fin d'exercice
		Exploitation	Financière	Non courantes	Exploitation	Financière	Non courantes	
Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé Provision réglementées Provisions durables pour risques et charges								
Sous total 1								
Provision pour dépréciation de l'actif circulant Autres provisions pour risques et charges Provision pour dépréciation de comptes de trésorerie	34 660	1 108					35 768	
Sous total 2	34 660	1 108					35 768	
TOTAL	34 660	1 108					35 768	

Kdh

13. Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations 1997

Date cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur Nette d'amortissements	Produits de cession	+ values	- values
NEANT							
TOTAL							

Dh

14. Détail du compte client et comptes rattachés au 31/12/1997

DETAIL DU COMPTE CLIENTS ET COMPTES RATTACHES AU 31/12/1997

Clients	Brut	Provisions	Net
Clients Bon de règlement	74		74
Clients effets Impayés	5 081		5 081
Clients effets Impayés Contentieux	48 022	32 717	15 305
Clients Chèques Impayés	4 860	3 051	1 809
Clients Honoraires et frais contentieux	454		454
Clients Effets à Recevoir	120 189		120 189
Clients Effets à Recevoir Remis à l'Escompte	45 518		45 518
Clients Charges à Récupérer	26		26
Clients Divers	102		102
TOTAL CLIENTS	224 326	35 768	188 558

Kdh